

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 12 • Numéro 10 • Le 2 décembre 2021

Conseils pour entamer la prise d'antidépresseurs de façon sécuritaire

Il est tout aussi important de prendre soin de votre santé mentale que de votre santé physique. Tout comme les traitements pour l'hypertension artérielle ou le diabète, des médicaments peuvent s'avérer nécessaires pour traiter des troubles de santé mentale comme l'anxiété et la dépression.

Ces médicaments sont des antidépresseurs. Normalement, ils doivent être pris à faible dose au départ pour prévenir et réduire les effets secondaires. Cette dose est ensuite progressivement augmentée jusqu'à l'atteinte de la dose optimale pour vous. Il est fort possible que vous ne ressentiez les effets positifs de la médication qu'après quelques semaines.

Médicamentssecuritaires.ca a reçu le rapport d'une personne qui devait entamer sa prise d'antidépresseur en prenant la moitié d'une pilule chaque jour pendant une semaine, et une pilule entière chaque jour la deuxième semaine. Or, la personne avait mal lu l'étiquette et a pris une pilule entière dès les quatre premiers jours, après quoi, elle s'est sentie fébrile. Lorsqu'elle a contacté son pharmacien, celui-ci a découvert l'erreur et lui a prodigué les conseils appropriés sur la gestion des doses prescrites et les effets secondaires.

Médicamentssecuritaires.ca émet les recommandations suivantes aux personnes qui doivent prendre un antidépresseur afin qu'elles entament la prise de ce médicament en toute sécurité :

- Avant de quitter votre médecin prescripteur :
 - Soyez au fait de la dose prescrite et des détails du plan de traitement médicamenteux pour augmenter la dose.
 - Demandez-lui quoi faire si vous ressentez des effets secondaires
 - Vérifiez avec lui quand un rendez-vous de suivi est prévu.
- Apres de votre pharmacien.ne :
 - Demandez-lui des conseils (l'usage d'un calendrier par exemple) vous permettant de suivre rigoureusement votre plan de traitement médicamenteux.
 - Prenez connaissance des effets secondaires habituels. Informez-vous sur lesquels devraient disparaître au fur et à mesure que votre corps s'habitue à la médication et lesquels requièrent une attention médicale s'ils surviennent.
- Veillez à faire part de votre plan à un proche en qui vous avez confiance, que ce soit un ami ou membre de la famille.
- Si vous souhaitez cesser de prendre votre antidépresseur, vous devez parler au médecin prescripteur. Sachez qu'en cessant de façon soudaine la prise d'un tel médicament, votre anxiété ou dépression pourrait s'intensifier ou causer des effets secondaires indésirables. Veuillez consulter « [Cesser la prise d'antidépresseurs de façon sécuritaire](#) » pour plus de détails.



Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

Bulletin: www.medicamentssecuritaires.ca – **Signaler une erreur:** www.erreurmed.ca

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2021. Tous droits réservés.